



MAIRIE
DE

MAY-SUR-ORNE

☎ 02.31.79.80.93.

📠 02.31.79.56.55.

Compte-Rendu du Conseil Municipal De MAY SUR ORNE

**Séance du
Vendredi 1^{ER} Juillet 2011
Convocation du 27/06/2011**

Le Vendredi 1^{er} Juillet 2011, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi et sous la présidence de Monsieur Martial DESFLACHES, Maire.

Etaient présents :

Monsieur DESFLACHES Martial, Maire

Messieurs PAGNY Laurent, GALODÉ Georges, LOQUÉ Raymond, M. NAUDIN André,

Madame LELONG Nadine, Adjoints au Maire,

Mesdames GIGAN Chislaine, MENARD Christiane, PÉRON Emmanuelle, Conseillères Municipales,

Messieurs CACHELOU Christophe, DESMORTREUX David, GALLET Xavier, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : **Mme BOULLEAUX Marie-Laure à M. LOQUÉ Raymond**

Mme MBOMA Lorencia à M. GALLET Xavier

Absents excusés : **Messieurs CURE Thierry, SURIRÉ Olivier, THOREL Fabrice, TRAVERS Jean & TROUSSICOT Nicolas**

Secrétaire de séance : **Madame LELONG Nadine**

Formant la majorité des membres en exercices

Monsieur Le Maire ouvre la séance, demande si des observations sont à faire concernant le précédent compte-rendu et donne lecture de l'ordre du jour du Conseil Municipal.

I – ENFANCE - JEUNESSE

1. Conseils d'Ecoles Primaire et Maternelle

Ecole Primaire

Les membres du corps enseignant, les représentants des parents d'élèves, de la Mairie et de l'Inspection Académique se sont réunis le 14 Juin pour le Conseil d'Ecole Primaire.

L'effectif prévisionnel est de plus de 130 élèves car de nouveaux élèves s'inscrivent encore. Les redoublements sont proposés après concertation entre enseignants et parents.

Les enseignants constatent une fatigue générale des enfants due en partie au rythme scolaire. Le règlement intérieur devra être amélioré sur certains points.

Concernant les évaluations nationales, pour les CM2, les résultats sont dans la moyenne nationale. Pour les CE1, 35 sur 60 pour la pratique du français et 23 sur 40 en mathématiques. L'aide individualisée pendant les vacances a été proposée à trois élèves. La participation au soutien sur le temps du midi montre ses limites et ne remplace pas la perte d'horaires du samedi matin.

Sur demande institutionnelle, les notes ne figureront pas sur les livrets d'évaluations mais seront représentées sous forme de compétences.

Le projet d'école a été adopté à l'unanimité des représentants du Conseil d'Ecole. chaque enseignant a présenté ses projets et activités menés au cours de cette année scolaire : thème commun « Les Métiers ».

La kermesse organisée par l'association « Les Phoenix » mais animée par les élèves et différentes activités ont donné un bénéfice de 2 500 € qui permettra de financer des sorties ou acheter du matériel.

Les photos scolaires ont rapporté 600 € à la coopérative scolaire. La Commune a attribué un budget scolaire sur les mêmes bases que l'an dernier. Des travaux et des achats de mobilier (chaises et tableaux) seront effectués pour la rentrée. Les enfants du CM1 ont reçu un livre des Contes de Perrault offert par l'Education Nationale.

Ecole Maternelle

Il s'est tenu le 21 Juin 2011 en présence des enseignantes, des représentants des parents d'élèves, des ATSEM, et de Madame ACHARD et Monsieur LOQUÉ représentant respectivement l'Inspection Académique et la Mairie.

Madame TERMEAU, directrice, a présenté les prévisions d'effectifs puis les différents projets et activités au sein de l'école.

L'effectif total prévu est de 81 élèves : 27 en petite section, 25 en moyenne section et 29 en grande section de maternelle. Etant donné le nombre important d'élèves en grande section (29), il est demandé une personne spécifique pour intervenir dans cette classe le matin de 9h30 à 10h30. Le remplacement de Mme PICOT lors des réunions syndicales est également posé.

Le projet d'école a été validé.

La vie de l'école a été ponctuée de différents temps forts comme le spectacle de théâtre présenté aux parents suite à l'atelier théâtre, le défilé des enfants déguisés accompagnés des élèves de l'école élémentaire, la visite de la chèvrerie le 10 Juin, les échanges avec les élèves du CP, l'activité jardinage qui a permis de récolter des radis, des pommes de terre, des citrouilles et du persil, la participation des enfants qui ont dansé et chanté lors de la kermesse organisée par l'association « Les Phoenix ».

Puis, Madame TERMEAU a présenté la liste des travaux à faire pendant les vacances.

2. Bibliothèque : crédit pour livres

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de débloquer la somme de Trois Mille Euros pour l'achat d'ouvrages pour la bibliothèque. Cette somme correspond au montant attribué pour l'année 2011 et peut être dépensée en une ou plusieurs fois suivant les besoins de l'A.S.E.C. en charge du fonctionnement et de la gestion de la bibliothèque.

3. Contrat Animation Jeunesse

L'établissement de la convention pour animer les activités des jeunes « Centre de Loisirs Sans Hébergement et Local Jeune » entre la Commune de May sur Orne et la Ligue de l'Enseignement prend forme. Une importante coopération entre les Communes de May sur Orne, Laize la Ville et Clinchamps sur Orne va permettre d'avoir un animateur commun partagé pour $\frac{3}{4}$ du temps à May sur Orne et $\frac{1}{4}$ du temps à Clinchamps sur Orne.

Une réunion avec les représentants de ces Communes va permettre de finaliser cet accord qui devrait prendre effet en Octobre.

En Juillet, l'animation du Centre de Loisirs Sans Hébergement et du Local Jeune est toujours assurée par les FRANCAS.

II – COMMISSION MATERIEL

1. Compte-rendu de la Commission du 23 Juin

Monsieur GALODÉ fait le compte-rendu de la dernière Commission relative à l'achat de matériel communal qui s'est tenu en Mairie le 23 Juin dernier.

Il est proposé d'acheter :

- un lave-linge pour la cantine scolaire
- deux aspirateurs pour les écoles
- une vitrine d'affichage à la Mairie
- quatre portemanteaux pour la salle des fêtes
- un motoculteur pour le service des espaces verts
- un tracteur tondeuse pour les grands espaces verts

Après discussion, le Conseil Municipal valide uniquement l'achat du lave-linge et des portemanteaux. Avant de délibérer, il demande plus de précisions pour l'acquisition des autres matériels.

III – INTERCOMMUNALITE

1. Transfert de compétences d'Intérêt Communautaire

VU la délibération du Conseil Communautaire du 14 juin 2011 portant définition de l'intérêt communautaire dans les compétences Aménagement de l'Espace et Action Sociale,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la définition de l'intérêt communautaire défini par le Conseil Communautaire en date du 14 juin 2011 à savoir, sont d'intérêt communautaire et transférées à la Communauté de Communes :

dans la compétence Aménagement de l'Espace

- l'adhésion au Syndicat Mixte Caen Métropole

dans la compétence Action Sociale d'Intérêt Communautaire

- le Relais Assistante Maternelle
la halte-garderie itinérante « Bébé Bus »

Décision votée à l'unanimité.

IV – BATIMENTS

1. Garderie : Pose de carrelage

Monsieur NAUDIN propose deux devis pour la pose de carrelage d'une surface de 97 m² à la garderie en remplacement du linoléum actuellement en place, à savoir :

- entreprise AEG pour un coût de 9 558.92 €HT
- entreprise MATARD pour un coût de 9 650.86 €HT

Après discussion, le Conseil Municipal opte à l'unanimité pour l'entreprise AEG la moins disante.

2. Salle des Fêtes : Compresseur frigorifique de la chambre froide

Monsieur NAUDIN soumet deux devis pour l'installation d'un groupe frigorifique complet dans la chambre froide de la salle des fêtes, à savoir :

- entreprise GOUVILLE pour un coût de 1 856.00 €HT
- entreprise CLIMATFROID pour un coût de 1 930.00 €HT

Après discussion, le Conseil Municipal choisit à l'unanimité l'entreprise GOUVILLE qui intervient régulièrement sur le matériel et la moins disante.

3. Ecole Primaire : Remplacement menuiseries

Monsieur NAUDIN présente trois devis pour le remplacement des dernières menuiseries en bois à l'école primaire, soit deux portes d'accès et une porte-fenêtre à l'étage, à savoir :

- entreprise COMPTOIR DE LA FENETRE pour un coût de 6 484.00 €HT
- entreprise ART & FENETRES pour un coût de 6 202.00 €HT
- entreprise MENUISERIE ST ANDRE pour un coût de 5 957.00 €HT

Après discussion, le Conseil Municipal décide de choisir à l'unanimité l'entreprise ART & FENETRES la mieux disante.

V – CANTINE

1. Choix du prestataire pour l'année 2011/2012

Comme chaque année, le contrat du prestataire de la restauration scolaire est remis en cause. Une enquête sur la qualité du service a conforté notre choix de maintenir et reconduire la société SBPC/RESTECO qui donne entière satisfaction.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler la convention de restauration avec la société SBPC/RESTECO pour l'année scolaire 2011/2012.

Madame LELONG relance ensuite l'idée de changer la cantine en self service, et demande le lancement d'une étude de faisabilité et d'un projet chiffré pour le 10 Février 2012, date butoir pour prétendre à une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement (DGE).

Le Conseil Municipal donne son accord.

VI – URBANISME

1. Avis sur le Schéma de Coopération Intercommunale

Monsieur PAGNY présente aux membres présents le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Calvados établi par le Préfet.

Dans le cadre de la Loi, ce projet est soumis à l'avis de chaque Commune et Communauté de Communes concernées.

Il impose à plusieurs Communes isolées (Ouireham, Colleville Montgomery, et Saint André sur Orne) non rattachées à une Communauté de Communes l'intégration à la Communauté d'Agglomération de Caen la Mer par décision du Préfet.

Après délibération, le Conseil Municipal de May sur Orne donne un avis favorable pour ce qui concerne la Commune de May sur Orne et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Orne, ainsi que le schéma proposé pour les syndicats auxquels la Commune adhère.

Pour le reste du schéma, le Conseil Municipal ne se prononce pas, et pense qu'il appartient à chaque collectivité concernée de choisir dans le cadre de la Loi le rattachement qu'elle souhaite.

Décision votée à l'unanimité.

2. Avis sur le Schéma d'Aménagement de la Gestion de l'Eau (SAGE)

Monsieur PAGNY rappelle aux membres présents que le projet du SAGE a été présenté au Conseil Communautaire de la CDC Vallée de l'Orne le 14 Juin dernier qui a émis un avis défavorable. Il considère que trop de principes restrictifs nuisent au bon fonctionnement de ce projet.

Par ailleurs, Monsieur PAGNY informe que Caen Métropole a émis un avis favorable avec des réserves expresses.

Après en avoir délibéré, au vu des dispositions exposées dans le document présenté et de la décision de la CDC Vallée de l'Orne, le Conseil Municipal émet un avis défavorable par 13 voix et une abstention.

VII – QUESTIONS DIVERSES

1. Information sur la qualité de l'Eau

Monsieur NAUDIN commente pour le Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable (SIDEPE) de notre région établi par les services de la D.D.T.M.

L'exploitation est acquise à La SAUR qui est responsable de l'entretien des réseaux.

Les analyses de l'eau sont régulièrement distribuées et affichées en Mairie. Elles sont 100% conformes aux normes imposées par les services de la D.D.A.S.S.

Et pour finir, Monsieur NAUDIN nous informe que la dette du Syndicat est égale à zéro puisque plus aucun emprunt n'est contracté à ce jour.

2. Séjour des jeunes Allemands

L'an dernier, des jeunes des trois Communes de May sur Orne, Saint André sur Orne et Saint Martin de Fontenay ont passé quatre jours en Allemagne à Stockstadt dans le cadre du Jumelage entre nos Communes. C'est donc, cette année, aux Français de recevoir les jeunes Allemands.

Le Comité de Jumelage ne souhaite pas organiser ce séjour, c'est donc les trois Communes avec la participation des animateurs des « Locaux Jeunes » qui vont gérer cet échange.

Arrivée des Allemands le jeudi soir 25 Août à 20 h, retour le mardi matin 30 Août soit quatre jours entiers sur place. Découverte des trois Communes, visite de Caen, sortie au Mont Saint Michel, après-midi à la plage, soirée dans les familles, tel est le programme prévu pour ces quatre journées. Les jeunes Allemands et Français séjourneront sous des tentes de camping au Coisel de Saint André sur Orne. Ils seront encadrés par les animateurs des « Locaux Jeunes » Français et Allemands.

Le Maire,

Séance levée à 21 h 30.